

# AVIS D'EXPERTS RELATIF À LA PRÉVENTION DE L'OBÉSITÉ DANS LE CONTEXTE DES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ



Le comité d'experts en prévention et en promotion de la santé a mené des travaux pendant dix-huit mois (2017-2022) afin de parvenir au présent avis. Son objectif principal était d'émettre des avis pour la mise en œuvre d'actions locales de prévention et promotion de la santé probantes ou prometteuses ciblant la lutte contre l'obésité.

Sur les treize membres du comité d'experts, la totalité a approuvé le présent avis (vote à l'unanimité).



## Recommandations émises par le comité d'experts

### 1. La réduction des inégalités sociales de santé doit être au cœur de chaque projet de prévention du surpoids et de l'obésité, en adoptant une stratégie d'universalisme proportionné dans les interventions

Le comité d'experts considère que pour lutter contre l'obésité, tout projet doit intégrer les démarches visant à réduire les inégalités sociales de santé, en adaptant la nature et l'intensité des actions aux besoins et aux caractéristiques des populations et des territoires. Les interventions qui visent uniquement des changements de comportements nutritionnels ont de fortes chances d'accroître les inégalités sociales de santé.

### 2. Face aux déterminants multiples de l'obésité, les actions doivent privilégier une approche systémique

Le comité d'experts considère que les causes de l'obésité représentent un système dont la complexité doit être prise en compte. Les déterminants de l'obésité sont variés et il est important de reconnaître qu'aucune intervention unique n'est susceptible de prévenir l'obésité infantile. Le comité d'experts recommande d'adopter une réflexion par système et intégrée dans les territoires, pour mettre en place des actions de prévention de l'obésité. En effet, bon nombre des déterminants sous-jacents du surpoids et de l'obésité ont des origines sociales, environnementales et économiques et s'étendent même au-delà de l'influence du secteur de la santé et de la santé publique. De plus, ces facteurs interagissent entre eux de façon complexe.

### 3. Il convient de privilégier les actions probantes et de les adapter aux caractéristiques du territoire et de la population locale

Le comité d'experts rappelle que si tout programme de prévention de l'obésité doit s'appuyer sur des données probantes, il est nécessaire de les adapter au contexte local : état des lieux des infrastructures, des ressources et contraintes des acteurs, actions et programmes existants sur le territoire, caractéristiques de la population, etc.

### 4. La mesure annuelle du poids et de la taille des enfants doit être organisée dans tous les territoires

Le comité d'experts recommande que soit mis en place un recueil régulier et exhaustif de données anthropométriques chez tous les enfants et de façon standardisée au niveau national, à l'instar de ce qui est fait au Royaume-Uni. Ce recueil est essentiel pour comprendre la nature du problème et suivre les tendances de l'obésité chez les enfants et les adultes.

### 5. L'utilisation du Nutri-Score doit être rendue obligatoire

Le comité d'experts recommande de rendre obligatoire l'utilisation du Nutri-Score et de promouvoir largement son utilisation. Le Nutri-Score a notamment montré, en situation réelle, son utilité pour les populations les moins favorisées.

**Citation suggérée** : Santé publique France. Avis d'experts relatif à la prévention de l'obésité dans le contexte des inégalités sociales de santé. Saint-Maurice : Santé publique France, 2024. Synthèse. 1 p. Disponible à partir de l'URL : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)